

## Qu'est ce qu'un SCOT ?

C'est le projet d'aménagement du territoire !

SCoT = Schéma de Cohérence Territoriale

Le  
SCoT est un document d'urbanisme qui organise  
l'aménagement et le développement du territoire pour les 10-15 années à venir. Il s'agit d'anticiper  
les évolutions du territoire, pour que les élus puissent définir leur projet d'avenir (en ayant pris connaissance des  
différentes trajectoires possibles).

Les  
choix effectués dans ce schéma ne seront pas figés dans le temps, les effets du  
SCoT sur le territoire devant être évalués tous les 6  
ans.

Le  
SCoT permet de mettre en cohérence les politiques  
sectorielles existantes ou à venir s'appliquant sur le territoire.